

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT DES FRERES ADAMA, MOUSSA ET SEKOU » en abrégé « EFAMS »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, cocody. Angré
7ème tranche, non loin de caritas ci., Lot 3564, Ilot 290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/07/2024 , et enregistrés au CEPICI le 28/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT DES FRERES
ADAMA, MOUSSA ET SEKOU » en abrégé « EFAMS »

Objet : Transport, prestation, recouvrement, transaction
financière (mobile money), commerce général,
immobilier, import-export, agriculture, élevage,
formation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, cocody. Angré
7ème tranche, non loin de caritas ci., Lot 3564, Ilot 290

Dirigeant(s) M DIAKITE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00714 du 14/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09715/GTCA/RC/2025 du 14/02/2025

